

Compte rendu de la réunion du groupe Stratégique d'EAPN Europe le 23 avril 2020.

Lors d'une réunion organisée par EAPN Europe le 23 avril 2020, à laquelle l'Uniopss, représentée par Jeanne Dietrich, a participé, une représentante de la DG Emploi et Droits Sociaux de la Commission Européenne, Katalin SZATMARI, a rappelé quelles actions étaient menées par l'Union Européenne face à la crise du Corona virus. Elle était également à l'écoute des demandes des associations de solidarité à l'égard de l'Union Européenne en la matière.

1/EAPN Europe a tout d'abord rappelé ses attentes, (voir demandes EAPN Europe ICI) :

-soutenir les groupes plus vulnérables,

-ne pas oublier que les inégalités de santé, la précarité dans l'emploi, le mal logement, les difficultés d'accès à l'alimentation sont les plus forts chez les populations les plus pauvres.

-A court terme, en conséquence, et moyen terme, EAPN Europe demande l'accès aux tests et soins sans considération des moyens financiers des personnes, l'accès à l'eau, aux gels, etc... EAPN Europe demande également la protection des emplois, l'augmentation des minima sociaux, les crèches et garderies gratuites pour ceux qui travaillent, notamment.

-A long terme, EAPN Europe demande que des investissements plus importants soient faits dans la santé publique globalement au niveau européen, et que plus de travailleurs soient formés dans le domaine de la santé. EAPN Europe appelle à se libérer du Pacte de Stabilité dans cette période.

2/La représentante de la Commission Européenne a indiqué quelles mesures d'urgence avaient déjà été prises : (voir le powerpoint ICI)

Sur le volet sanitaire :

-3 Milliards d'euros du budget de l'Union Européenne, en cofinancement avec 3 Milliards d'euros des Etats membres, pour équiper les hôpitaux de respirateurs, d'équipements de protection, mobiliser des équipes médicales.

-fournir de l'expertise médicale aux Etats membres pour leur donner des modèles de consignes médicales.

-coordonner la production des équipements de protection.

-fournir des produits d'hygiène via le FEAD.

En matière de protection des salariés :

L'UE a soutenu les Etats membres dans les mesures qu'ils ont prises pour permettre aux salariés de la souplesse dans leur travail via le télétravail, en matière d'assurance chômage, d'arrêts maladie étendus. L'UE a soutenu les mesures allant dans le sens de la mobilité professionnelle de professions particulièrement mobilisées : professions médicales, pompiers, police. L'UE a donné des consignes claires pour les contrôles aux frontières en matière de santé.

En matière de soutien financier :

Elle a donné de la **flexibilité en matière de gestion des budgets de santé** des Etats membres avec une clause d'exception générale du Pacte de Stabilité et de Croissance.

Il est désormais possible d'utiliser **les fonds FSE, FEDER** pour des actions liées au Corona. Le FSE peut par exemple être mobilisé pour acheter des équipements médicaux ou pour recruter du personnel médical ou pour faire de l'information du public sur le Corona ou recruter des travailleurs sociaux.

Le FEAD peut être utilisé pour aider les travailleurs sociaux à adapter leur travail à cette situation ou pour acheter du matériel de protection (matériel de désinfection, protection).

Un nouveau fond spécifique COVID a été créé : SURE : Soutien pour les risques de chômage et faire face à l'urgence.

Il s'agit de prêts aux Etats membres jusqu'à 100 Milliards auxquels peuvent s'ajouter 25 Milliards d'euros de garanties aux Etats membres.

Ce fond sera complémentaire au fond EASIF.

Il pourra aussi être mobilisé pour financer le coût des heures non travaillées.

Enfin une nouvelle Communication de l'Union Européenne le 20 mai sur une stratégie de sortie de la crise et de relance de l'économie interviendra.

3/ Les principaux retours des EAPN nationaux :

-Belgique : sentiment que la classe moyenne est visée, pas les plus pauvres, ni les étudiants et les jeunes en général. Les SDF sont verbalisés dans les rues. Il y a une trêve des expulsions locatives. Des ordinateurs ont été distribués. Mais la plus grosse crainte concerne le surendettement.

-Lithuanie : inquiétude forte sur les personnes âgées qui meurent seules chez elles ou en EHPAD. Les violences domestiques sont en pleine augmentation.

-Pologne : Constate que les aides de chômage partiel sont plutôt plus généreuses que les règles habituelles d'indemnisation.

-Irlande : la question des Roms est complètement ignorée.

-AGE : les personnes qui avaient des emplois informels sont très pénalisées par cette perte de revenus complémentaires. Le non recours est important aux mesures d'aides.

-EAPN France :

-les personnes les plus touchées sont : les jeunes de – de 25 ans sans ressources et pas étudiants, qui ne sont pas aidés, les personnes qui vivaient pour partie d'économie informelle, celles qui n'ont plus accès à l'aide alimentaire, les travailleurs précaires, les personnes dans les campements et bidonvilles.

-Les mesures prises au niveau national :

-Une prime solidarité qui sera versée le 15 mai composée de 150 Euros pour les personnes au revenu minimum (RSA) ou à l' ASS(en fins de droits d'assurance chômage), complétée par 100 Euros supplémentaires pour les personnes qui touchent déjà l'APL (aide pour le logement) et ont un enfant. Cette prime de 100 Euros est multipliable sans limite par le nombre d'enfants (si 5 enfants, 500 Euros). Elle ne sera a priori versée qu'une seule fois pour toute la crise.

-La trêve hivernale a été reportée jusqu'au 31 mai.

-Des bons alimentaires sous forme de chèques services ont été distribués, de 7 Euros jour sous forme de 2 coupons de 3, 5 Euros.

-Les demandes des associations françaises : 250 Euros/ mois/personne pendant toute la durée de la crise (ALERTE), la trêve des expulsions jusque janvier 2021, un fonds d'aide à la quittance pour aider les personnes à payer les loyers, augmentation du fonds d'indemnisation des propriétaires pour éviter les expulsions, notamment.

5/ Ce que va faire EAPN Europe sur le sujet dans les semaines à venir, une enquête :

EAPN Europe, sous le pilotage d'EAPN Espagne, va également réaliser une enquête à destination des EAPN nationaux sur les bonnes pratiques, les problèmes rencontrés, les publics les plus touchés, des témoignages des personnes en situation de pauvreté, l'évaluation des politiques nationales menées et des propositions d'amélioration des politiques nationales et européennes menées à court et moyen terme. Le questionnaire nous sera envoyé en mai.

6/ Au final, ce que retient EAPN Europe notamment en terme de demandes à porter :

-un soutien financier renforcé (augmentation de l'aide en cas de chômage notamment)

-un revenu minimum revalorisé

-un investissement dans les services sociaux et de santé massif

-une sorte de « Plan Marshall » pour faire repartir l'économie

-éviter à tout prix que les pauvres ne soient victimes de plans d'austérité post crise s'ils reviennent à l'ordre du jour.

7/ Prochaines rencontres EAPN Europe :

Prochaine réunion du groupe stratégique d'EAPN Europe le 6 mai sur le pilier européen des droits sociaux en visio conférence.

La prochaine conférence politique d'EAPN Europe devrait avoir lieu le 7 juillet.